

Chers adhérents, partenaires et lecteurs occasionnels,

Ce bulletin présente et analyse notre activité de 2018 à 2020. Il permet de partager nos valeurs et donne la possibilité à chacun d'appréhender le fonctionnement de l'association ou de participer à la création collective du rêve de danse.

La fréquentation globale du Grand Bal de l'Europe de l'été 2019 a été supérieure de plus de 15% par rapport à l'année précédente, avec une bonne répartition sur les deux semaines. Pour l'édition 2020, l'inscription préalable sera accompagnée d'un prépaiement qui la validera. Notre site et nos lettres d'informations donneront les modalités de fonctionnement et des conseils pratiques.

L'onglet "Emotions partagées" du site donne accès à la vie du Bal de l'Europe 2019 et complète avantageusement ces quelques lignes. Des témoignages ou remerciements emprunts de simplicité, d'émotion ou de poésie, des photos qui suggèrent le mouvement et les émotions, des films d'ambiance qui donnent à voir de façon chronologique la diversité des rencontres sont déjà en ligne. D'autres suivront dans les semaines à venir.

Il m'est agréable, au nom de tous, de remercier :

- les musiciens et danseurs, faiseurs de rêves qui ont montré la richesse des diversités avec enthousiasme et talent, en créant des moments uniques et inoubliables,
- l'équipe des bénévoles qui a assuré avec méthode, inventivité, solidarité et efficacité la mise en œuvre et le bon déroulement des rencontres,
- tous les adhérents qui par leur présence font exister ces rencontres.

Dans les lignes qui suivent vous trouverez le bilan des activités passées, ainsi que celles en cours de réalisation, commentées et analysées.

Continuons, ensemble, d'inventer, d'adapter une organisation solidaire, tolérante, créatrice de rêves et de rencontres .

Bernard Coclet, Président du conseil d'administration

SOMMAIRE

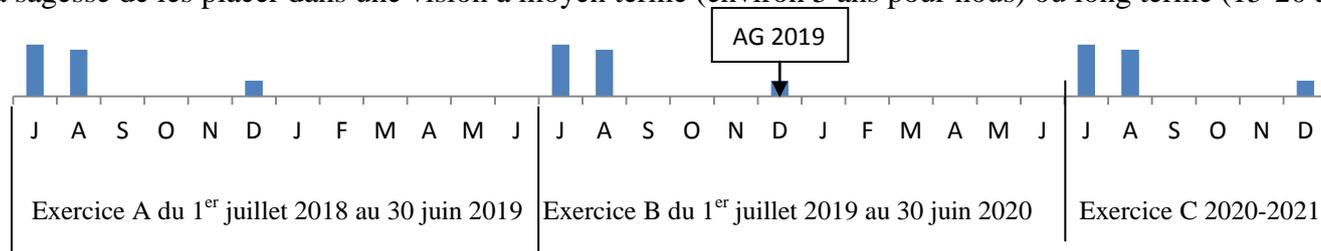
I - Rapport de gestion du C.A. pour l'exercice 2018 - 2019	p2
II - Comptes annuels de l'exercice 2018 – 2019	p2
III - Programme d'activités pour l'année 2019 – 2020	p3
IV - Fonctionnement de l'association	p4
V - Assemblée Générale du 29 décembre 2019	p5

I - Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2018-2019

(1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)

1 - Présentation

Notre gestion quotidienne et nos perspectives à court terme portent sur une période d'environ 2 ans où, grosso-modo, nous faisons les synthèses des manifestations qui se sont déroulées, nous préparons concrètement celles de l'année suivante en envisageant celles de l'année d'après. Lors de nos échanges avec nos partenaires, fournisseurs et bien sûr organisateurs, musiciens et animateurs de danse, nous évoquons le plus souvent possible ces trois aspects. Quand nous prenons nos décisions, nous essayons d'avoir l'audace et la sagesse de les placer dans une vision à moyen terme (environ 5 ans pour nous) ou long terme (15-20 ans).



Notre exercice comptable s'étale du 1^{er} juillet au 30 juin. Le rapport de gestion qui suit couvre la période qui va du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. Il sera mis au vote des adhérents ainsi que les comptes annuels du même exercice A lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2019. Le programme d'activités pour 2019-2020 présenté à la suite concerne les exercices B et C.

2 - Les rencontres (Exercice A)

Le 29^{ème} Grand bal de l'Europe de Gennetines du 20 juillet au 3 août 2018

La fréquentation a été stable par rapport à 2017. On peut noter dix jours à plus de 2100 personnes et un rééquilibrage de la fréquentation sur les quinze jours avec un pic légèrement au dessus de 2550 participants la première semaine. Le nombre d'adhérents (4841) a légèrement augmenté. Une analyse fine montre que le nombre de personnes qui a visité le Grand Bal de l'Europe au moins une journée est en augmentation de 1.18% (5211 contre 5150 en 2017). Pour 2018, nous arrivons à une participation de 32359 journées cumulées contre 32493 en 2017. Nous avons distribué 26338 repas soit entre 700 et 1000 à midi et entre 800 et 1100 le soir, avec un pic à 1195 le samedi 28 au soir.

Pour le Grand Bal de l'Europe 2018, 108 groupes ont proposé 601 animations programmées soit 1015 heures suivant la répartition ci-dessous :

	Ateliers-rencontre danse	Ateliers danse Express	Diverses	Concerts - Bals	Total
En nombre	227	96	51	227	601
En % temps	44,7%	5%	7,1%	43,2%	

Remarque : Ce paragraphe a déjà été publié dans notre bulletin de décembre 2018 p3 et p4.

Les 22^{èmes} rencontres d'hiver (P'tit bal des Gauthiers à Gennetines) du 26 au 31 décembre 2018

Le nombre de participants est stable (environ 120 personnes).

Atelier danse hebdomadaire du lundi soir à Gennetines

23^{ème} année, environ 20 personnes l'ont fréquenté.

II - Comptes annuels de l'exercice 2018 – 2019 (du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ; exercice A)

Les extraits du compte de résultat et du bilan proviennent du document « Comptes annuels au 30 juin 2019 » fourni par le cabinet d'expertise comptable ORECA à Moulins (03) qui gère notre comptabilité.

De larges extraits seront disponibles lors des rencontres d'hiver avant l'Assemblée Générale. Ce document est consultable dans son ensemble par les adhérents, sur rendez-vous, au siège de l'association à Gennetines.

Compte de résultat synthétique

	du 01/07/18 au 30/06/19	du 01/07/17 au 30/06/18
Total des produits d'exploitation	563 028	589 125
Total des charges d'exploitation	614 915	577 254
Résultat d'exploitation	-51 887	11 871
Résultat financier	580	572
Résultat exceptionnel	3 613	2 001
Impôts sur les bénéfices		1 720
Résultat de l'exercice	-47 694	12 724

Bilan synthétique

Actif	Net au 30 juin 2019	Net au 30 juin 2018
Total actif immobilisé	70 701	73 241
Total actif circulant	231 575	287 846
Total actif général	302 276	361 088
Passif		
Réserves	333 968	321 244
Résultat exercice	-47 694	12 724
Total capitaux propres	286 274	333 968
Dettes	16 002	27 120
Total passif	302 276	361 088

La divergence persiste sur l'interprétation de la loi relative au taux de T.V.A. à appliquer sur les entrées. Jusqu'au contrôle d'août 2018, nous appliquions le taux de 5,5% qui nous avait été donné par les services fiscaux. Pour le passé l'administration revient sur sa décision, c'est la première partie du dossier. Pour le futur elle nous indique un taux de 20% sur l'ensemble des entrées, ce que nous contestons.

A l'époque de la déclaration de T.V.A. d'octobre 2018, pour montrer notre bonne foi et notre disposition à négocier nous avons fait une déclaration de T.V.A. sur les entrées à 20% ce qui explique que malgré une très légère augmentation de la fréquentation, nos produits d'exploitation qui proviennent pour une bonne part des entrées soit significativement en baisse.

Nous n'avons pas de dette et nous ne recevons pas de subvention. Nos réserves permettent d'assumer ce résultat négatif.

Nos investissements réguliers, notre recherche permanente pour améliorer le fonctionnement des rencontres et l'implication de l'ensemble des acteurs du Grand Bal de l'Europe nous permettent d'envisager sereinement l'avenir.

III - Programme d'activités pour 2019 – 2020 (Exercice B et C)

1 - Les rencontres de l'été 2019 - Exercice B

Le 30^{ème} Grand bal de l'Europe de Gennetines du 19 juillet au 2 août 2019

Cette édition a été caractérisée par une forte augmentation de la participation, une bonne fréquentation de toutes les activités proposées, une grande diversité et qualité des prestations artistiques (les vidéos en donnent un aperçu), une organisation rodée et toujours présente, la canicule la première semaine et le déroulement à guichet fermé des rencontres. Si la fréquentation globale a été supérieure à 15%, on notera une augmentation de près de 20% du nombre de participants et une diminution de 13% du nombre d'animateurs dû essentiellement à l'abaissement du nombre de participants par groupe. Plus de la moitié des participants ont séjourné plus de cinq jours à Gennetines. Entre 2500 et 3000 personnes ont participé pendant 11 jours avec une fréquentation légèrement inférieure en début et fin de rencontres. Nous avons servi 30417 repas pendant les rencontres soit sur 12 jours entre 1000 et 1100 repas à midi et entre 1100 et 1250 repas le soir avec un pic le lundi 29 à 1309 repas.

Pour le Grand Bal de l'Europe 2019, 104 groupes ont proposé 570 animations programmées soit 980 heures suivant la répartition ci-dessous :

	Ateliers-rencontre danse	Ateliers danse Express	Diverses	Concerts - Bals	Total
En nombre	221	84	41	224	570
En % temps	45,1%	4,5%	6,0%	44,4%	

Une très légère augmentation des tarifs des entrées, conjuguée à une augmentation significative du nombre de participants, nous laisse espérer un excédent substantiel qui absorberait le déficit de l'année précédente et nous permettrait de continuer d'améliorer les conditions d'accueil de tous les participants et de poursuivre notre politique d'investissements raisonnés.

2 - Les manifestations 2019 - Exercice B

Les 23^{èmes} rencontres d'hiver du 26 au 31 décembre 2019 à Gennetines

Nous "affichons complet" pour les rencontres de cette année.

Atelier danse hebdomadaire le lundi de septembre à juin à Gennetines (24^{ème} année)

Nous dansons le lundi de 20h à 22h, contactez-nous si vous voulez participer occasionnellement.

3 - Les manifestations 2020 - Exercice C

Le 31^{ème} Grand Bal de l'Europe de Gennetines du vendredi 24 juillet au vendredi 7 août 2020

Pour les 31^{èmes} rencontres, nous mettons en place le paiement en ligne et travaillons à l'amélioration des conditions d'accueil.

La création du nouveau compte et l'inscription avec paiement en ligne seront possible à partir de février (l'ensemble des comptes créés avant le 1^{er} janvier 2020 sera supprimé). Durant le mois de janvier, nous ferons des tests et cette partie de notre site sera fermé. Les prix seront inchangés pour la plupart, à signaler notamment un ajustement d'harmonisation pour les forfaits et une adhésion à 5€ pour les jeunes de 10 à 17 ans. Vous pouvez réserver dès maintenant vos vacances et votre hébergement s'il est à l'extérieur de notre structure mais n'oubliez pas de vous inscrire dès février. L'ensemble des informations sera disponible mi-février sur notre site gennetines.org en quatre langues (anglais, français, allemand et italien). La version papier en français et en anglais du dépliant des rencontres 2020 avec bulletin d'inscription sera distribuée à partir de fin février à ceux qui ont rempli une enveloppe pendant les rencontres 2019, ainsi qu'à ceux qui nous le demandent.

Les 24^{èmes} rencontres d'hiver (le p'tit bal des Gauthiers à Gennetines) du 26 au 31 décembre 2020

Elles seront organisées sur la même base que cette année.

IV - Fonctionnement de l'association

1 - Présentation générale

L'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles compte aujourd'hui 5 756 adhérents originaires de nombreuses régions d'Europe.

Nous essayons de prendre en compte la grande diversité des histoires et des envies des membres de l'association qui sont très nombreux à s'impliquer dans la gestion des rencontres.

À partir de notre potentiel humain, de la disponibilité de nos membres, nous avons organisé, structuré et adapté aux différentes contraintes l'A.E.A.D.T. et le bal de l'Europe. Le suivi et la coordination de nos actions sont assurés par Julie Coclet qui est salariée de l'Association.

Organisateurs, animateurs, musiciens et danseurs font le «Grand Bal de l'Europe», où la tolérance est un principe, et où la diversité, la critique et l'échange sont sources indispensables de richesse.

Il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont participé ou qui participent à cette aventure humaniste et artistique.

2 - La composition et le cadre juridique des organes de direction

C'est l'article 8 de nos statuts qui le précise :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres renouvelables par tiers chaque année et élus par l'assemblée générale. Il prépare l'assemblée générale et s'assure de l'application des décisions qui y sont prises.

Pour être éligible au CA, il faut avoir participé régulièrement aux travaux du groupe de gestion.

Le bureau, élu par le CA parmi ses membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Il assure la gestion courante de l'association avec l'aide du groupe de gestion.

Le groupe de gestion : accessible aux membres de l'association sur proposition du bureau, il participe à la gestion de l'association.

Composition du conseil d'administration : Estelle Bacquaert, Sabine Carsana (Vice-Présidente), Bernard Coclet (Président), Mireille Michot (secrétaire), Chantal Morlet, Daniel Morlet (Trésorier).

Cette année, le tiers sortant est composé de Bernard Coclet et Daniel Morlet.

3 - Fonctionnement général

Nous sommes structurés autour des adhérents très nombreux à s'impliquer dans la gestion de l'association. Pendant nos différentes rencontres chacun (re)trouve sa place dans une des équipes assez stables où l'on cultive "l'esprit Grand Bal de l'Europe", mélange d'efficacité discrète, de réactivité, d'enthousiasme et de solidarité qui sont partagés avec les nouveaux organisateurs.

Julie Coclet assure la liaison, maintient l'écoute et le dialogue entre les adhérents, malgré la distance. Elle assure le contact avec les fournisseurs et partenaires, prépare la mise en œuvre des rencontres avec le conseil d'administration et les coordinateurs des services.

V – Assemblée Générale du dimanche 29 décembre 2019 à 18 h aux Gauthiers à Gennetines

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles (A.E.A.D.T.) délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des rapports de l'exercice précédent (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)
- programme d'activités pour les années 2019 et 2020
- élection des membres du conseil d'administration.

Après présentation des éléments de l'ordre du jour ci-dessus (en partie développés dans les lignes qui précèdent) et organisation d'échanges et de débats, les résolutions suivantes seront mises au vote.

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2018-2019 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2019.

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2019 et 2020, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Coclet.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Bernard Coclet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022.

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration – Election pour un mandat d'administrateur de Josiane Allier.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Daniel Morlet vient à expiration à ce jour décide de nommer Josiane Allier en qualité d'administrateur pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022.

Josiane est très impliquée dans la vie de l'association depuis de nombreuses années. Elle participe régulièrement au groupe de gestion. Nous souhaitons ici remercier Daniel Morlet qui a assuré les fonctions de trésorier pendant de nombreuses années. Daniel continuera de participer au groupe de gestion de notre association.